



**Nicolas HULOT, ministre d'État,  
ministre de la Transition écologique et solidaire**

Paris, le lundi 25 juin 2018

## Communiqué de presse

---

### **Rénovation énergétique des logements sociaux : Inauguration du 2<sup>ème</sup> démonstrateur EnergieSprong**

**Nicolas Hulot salue le lancement du projet pilote de rénovation énergétique de douze logements sociaux d'une cité cheminote à Longueau dans la Somme. À l'issue des travaux, les maisons, rénovées selon la démarche EnergieSprong, seront à énergie zéro. Il s'agit d'une démarche pionnière qui s'inscrit pleinement dans les ambitions du plan de rénovation énergétique des bâtiments lancé en avril par le Gouvernement.**

Pour le Ministre, *« la démarche EnergieSprong déployée à Longueau trace une voie innovante et ambitieuse pour répondre à la double priorité écologique et sociale, de massification de la rénovation des logements et de lutte contre la précarité énergétique, qui est celle portée par le plan de rénovation énergétique des bâtiments. »*

En mars 2018, le bailleur social ICF Nord-est Habitat a initié la rénovation de douze maisons en suivant l'approche EnergieSprong. Née aux Pays-Bas, cette démarche repose sur un cahier des charges de rénovation exigeant : niveau énergie zéro garanti sur 30 ans ; travaux en site occupé en un temps réduit (en 3 semaines à Longueau) ; satisfaction des occupants tant en matière de confort que d'esthétisme.

Il s'agit également de développer une approche « industrielle » de la rénovation, en accompagnant les bailleurs sociaux maîtres d'ouvrage et les entreprises du bâtiment pour engager des opérations de grand volume, ciblant des logements similaires et permettant ainsi de standardiser les techniques et de baisser les coûts.

Le projet a bénéficié du financement de l'Union européenne, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts.

Après cette preuve technique et juridique de solidité du concept, une période de retour d'expérience et d'amélioration devrait permettre de changer d'échelle et d'augmenter le volume de rénovations réalisées dans le cadre de cette démarche, tout en baissant les coûts. D'ici fin 2018, les engagements de différents bailleurs sociaux dans la démarche EnergieSprong devraient représenter plus de 5 000 logements en France.

Le plan de rénovation énergétique des bâtiments prévoit de soutenir ce type de démarches innovantes, au service de la rénovation des logements et des bâtiments publics, notamment à travers un appel à projets lancé le 23 mai et financé par un programme des Certificats d'Economie d'Énergie.

## **Le plan de rénovation énergétique des bâtiments : donner envie, donner confiance**

Présenté le 26 avril 2018 à Angers, le plan de rénovation énergétique des bâtiments vise à faire de la rénovation une priorité nationale avec quatre ambitions :

- Accompagner tous les ménages dans la rénovation de leur logement et lutter en priorité contre la précarité énergétique.
- Faire des bâtiments publics des bâtiments exemplaires en matière d'efficacité énergétique.
- Créer une nouvelle dynamique de filière pour rénover plus, mieux et moins cher ;
- Entraîner les territoires par la mobilisation des acteurs locaux.

Le plan prévoit notamment de :

- Créer un fonds de garantie de 7 millions d'euros pour aider 35 000 ménages aux revenus modestes par an à obtenir un prêt à taux zéro.
- Simplifier les aides pour tous les Français.
- Fiabiliser l'étiquette énergie des logements, le diagnostic de la performance énergétique (DPE), pour plus de confiance.
- Mieux former les professionnels et mieux contrôler la qualité des travaux en réformant le label RGE (reconnu garant de l'environnement), en investissant 30 millions d'euros dans la formation des professionnels et 40 millions d'euros dans l'innovation.
- Encourager une rénovation massive des bâtiments publics de l'État et des collectivités en mobilisant 4,8 milliards d'euros.
- Missionner une start-up pour accompagner la rénovation des bâtiments publics des collectivités en mutualisant les moyens afin de massifier les contrats, de réduire les coûts et lever les freins contractuels, juridiques et institutionnels...

Retrouvez le communiqué en ligne dans l'espace presse

---

Contact presse : 01 40 81 18 07  
[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)  
[@Min\\_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)